

Contrat de transport

conclu le à Varsovie entre :

Prénom et nom du parent/tuteur légal

.....

Adresse d'habitation

.....

Numéro de téléphone

.....

Adresse électronique

.....

ci-après dénommé **le Pouvoir adjudicateur**

et

LILLY Agnieszka Kołaczyńska
représentée par Rafał Kołaczyński
16, rue Widok, 00-023 Varsovie

Autorisation n ° 58/2016 pour le transport routier intérieur de passagers, ci-après
dénommé **le Contractant**

§1

1. Le Pouvoir adjudicateur commande et le Contractant accepte la commande
de service de transport de l'enfant :

Prénom et nom de l'enfant

Date de naissance.....

Classe.....

2. Le Contractant s'engage à effectuer le service visé au paragraphe 1 point 1 pendant la période du 02 Septembre 2022 au 30 Juin 2023.

3. Comme l'exécution du service on comprend le transport de l'enfant dans le cadre de :

Trajet A :

Ligne	Destination	Prix en PLN pour une année scolaire	Cochez votre option
A1	Wilanów-Saska Kępa	2 500	
A2	Saska Kępa-Wilanów	2 500	
A3	Trajets A1 + A2	4 400	

Trajet B :

Ligne	Destination	Prix en PLN pour une année scolaire	Cochez votre option
B1	Saska Kępa-Sadyba	2 500	
B2	Sadyba-Saska Kępa	2 500	
B3	Trajets B1 + B2	4 400	

Le point de rassemblement pour les enfants à l'école, sous l'horloge à 15h55 ou à 16h05 – après cette heure le bus part.

Trajet C :

Ligne	Destination	Prix en PLN pour une année scolaire	Cochez votre option
C1	Żoliborz-Sadyba	2 500	
C2	Sadyba-Żoliborz	2 500	
C3	Trajets C1+C2	4 400	

4. Le paiement (100% des coûts) doit être effectué jusqu'au 05 Septembre 2022, le virement sur le compte ci-dessous : 07 1160 2202 0000 0001 7362 3112.

5. La rémunération visée au point 4 couvre tous les risques et responsabilités du Contractant pour l'estimation correcte de tous les coûts relatifs à l'exécution de l'objet du contrat.

§2

1. Le Contractant est responsable de la performance technique des véhicules conformément aux conditions techniques fixées pour le type de véhicule concerné et pour la mise à jour des contrôles techniques du véhicule pour le transport d'enfants.
2. Le transport sera effectué avec des autobus adaptés au transport d'enfant conformément aux dispositifs en vigueur.
3. Le Contractant assure le transport d'enfants par les conducteurs ayant le droit de transport de personnes.
4. Le Contractant doit se conformer dans l'exécution du présent contrat à la loi sur la circulation routière, à la loi sur le trafic et aux autres lois applicables. En particulier, le Contractant s'engage à maintenir une assurance responsabilité civile adéquate tout au long de la durée du contrat.
5. Le Contractant s'engage à prévoir un moyen de remplacement pour le transport d'enfants conforme aux dispositions spécifiques du droit applicable en cas de défaillance du véhicule ou en cas de d'autres causes aléatoires.

§3

1. Tout litige découlant de l'exécution de l'objet du contrat est décidé par l'autorité compétent et par le tribunal de district local.
2. Le contrat peut être résilié avec un préavis de 30 jours, après avoir envoyé l'information sur biuro@monsters.com.pl.
3. Le contrat est établi en double exemplaire, une copie pour chaque partie.

Pouvoir adjudicateur

Contractant

.....

.....